



Dossier OF-Fac-Gas-N081-2014-20 02
Le 21 octobre 2015

Environnement Canada
Division de l'évaluation environnementale
Région des Prairies et du Nord, Programme d'EE du Sud
123 rue Main, bureau 150
Winnipeg (Manitoba) R3C 4W2
Courriel : easouthpnr@ec.gc.ca

**Ordonnance d'audience GH-002-2015
NOVA Gas Transmission Ltd. (NGTL) – Projet d'agrandissement du réseau
de NGTL en 2017 (le projet)
Demande présentée à une autorité fédérale aux termes de l'alinéa 20a)
de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (2012)***

Madame, Monsieur,

Le 31 mars 2015, NGTL a présenté une demande à l'Office national de l'énergie en vue d'obtenir une recommandation et les approbations connexes, aux termes des articles 52 et 58 de la partie III ainsi que de la partie IV de la *Loi sur l'Office national de l'énergie*, afin d'autoriser la construction et l'exploitation du projet, un agrandissement du réseau de NGTL dans le nord de l'Alberta.

Le 29 mai 2015, l'Office a publié un avis d'audience publique auquel était jointe une liste des questions qui seront examinées durant l'audience relative au projet. L'Office a rendu l'ordonnance d'audience GH-002-2015 ([ordonnance d'audience](#)) qui explique la procédure et les étapes du processus d'audience qu'il a approuvés pour l'évaluation du projet.

Le projet est considéré comme un projet « désigné » selon la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (2012)* [LCEE (2012)]. Par conséquent, une évaluation environnementale doit être menée conformément à cette même loi, et l'Office en est l'autorité responsable. Dans cette optique, l'Office a produit un document intitulé « Éléments et portée de l'évaluation environnementale effectuée aux termes de la LCEE (2012) », qui constitue l'annexe IV de l'[ordonnance d'audience](#). Ce document a aussi été mis à la disposition du public sur le site Web du Registre canadien d'évaluation environnementale (n° de référence [80099](#)).

En application de l'alinéa 20a) de la LCEE (2012), la présente vise à demander à Environnement Canada, en sa qualité d'autorité fédérale pourvue d'informations ou de connaissances spécialisées, de fournir à l'Office de telles informations ou connaissances concernant le projet. Les détails de cette demande sont exposés ci-dessous.

.../2

Dans sa demande relative au projet, NGTL fait référence à de nombreuses occasions à un document publié par Environnement Canada en 2012 qui s'intitule *Programme de rétablissement du caribou des bois (Rangifer tarandus caribou), population boréale au Canada*¹.

Afin de lui permettre de mener son évaluation environnementale du projet, l'Office souhaite savoir si le contenu de cette publication est à jour et demeure pertinent en ce qui a trait aux aires de répartition Chinchaga du caribou, côté est de la rivière Athabasca (CERA) et côté ouest de cette même rivière (CORA). L'Office désire aussi obtenir tous les avis d'experts ou toutes les informations ou connaissances spécialisées relatives aux aires de répartition en question qu'Environnement Canada a recueillis depuis la parution du document mentionné précédemment. L'Office cherche particulièrement à obtenir les renseignements que détient Environnement Canada sur la situation actuelle de ces trois aires de répartition du caribou à savoir si le ou les plans d'actions touchant ces aires seront terminés d'ici décembre 2015, comme cela est indiqué dans la stratégie de rétablissement dont il est fait état précédemment.

De plus, l'Office désire qu'Environnement Canada lui transmette toute autre information ou connaissance en sa possession sur les autres espèces que le caribou qui sont répertoriées en application de la *Loi sur les espèces en péril* et qui pourraient influencer sur l'approbation du projet².

L'Office constate qu'Environnement Canada a demandé et a obtenu le droit de participer à l'audience GH-002-2015 par voie d'une lettre de commentaires, un processus dont la date limite est le 18 décembre 2015. Nous vous saurions gré de bien vouloir donner suite à la présente demande présentée aux termes de l'article 20 de la LCEE (2012) au même moment où vous déposerez votre lettre de commentaires.

L'Office a relevé les sources suivantes dans la demande présentée par NGTL relativement au projet et dans les éléments de preuve versés subséquemment au dossier de l'audience GH-002-2015 portant sur des avis d'experts ou des informations ou connaissances spécialisées. Si Environnement Canada possède de tels renseignements qu'il juge pertinents à l'égard de ces aspects de l'évaluation environnementale du projet, l'Office lui demande de les joindre à sa réponse à la présente. Dans sa lettre de commentaires, Environnement Canada peut aussi communiquer toute information jugée utile à l'égard du projet.

Sujet	Source
Contexte écologique concernant le caribou	Environmental and Socio-Economic Assessment (ESA), Table 7.10-1 – Ecological Context Summary for the Wildlife and Wildlife Habitat, pages 7-165 à 7-167 (document PDF, pages 165 à 167 sur 498, A4K2R9)

¹ Environnement Canada, 2012. Programme de rétablissement du caribou des bois (Rangifer tarandus caribou), population boréale, au Canada, 2012, d'Environnement Canada. Stratégies de rétablissement en vertu de la *Loi sur les espèces en péril*, Ottawa. xi + 138 p.

² Voir la lettre adressée par l'Office à Environnement Canada le 1^{er} juin 2015 [[A70466](#)]

Évaluation des effets résiduels potentiels sur le caribou	ESA, Section 7.10.4. 2 – Boreal Woodland Caribou, pages 7-198 à 7-201 (document PDF, pages 198 à 201 sur 498, A4K2R9)
Mesures d'atténuation	ESA, Table 7.10-2 – Mitigation for Wildlife and Wildlife Habitat, page 7-181 à 7-186 (document PDF, pages 181 à 186 sur 498, A4K2R9)
Évaluation de l'importance pour le caribou	ESA, Section 7.10.5 – Residual Effects Characterization and Significance Determination for Wildlife and Wildlife Habitat, pages 7-210 to 7-217 (document PDF, pages 210 à 217 sur 498, A4K2R9)
Effets cumulatifs sur le caribou	Réponse de NGTL à la demande de renseignements n° 1.13 de l'Office – Cumulative Effects Methodology, pages 63 sur 86 (document PDF, pages 64 à 87 sur 127, A4R4Q0)
Plan de protection de l'environnement (PPE) et cartes-tracés environnementales (CTE) franchissant l'habitat du caribou	Boundary Lake Section EPP [EPP, A4T8S4] and EAS [EAS Part 1 of 2, A4T8T2 et EAS Part 2 of 2, A4T8T3] Pelican Lake Section EPP [EPP Part 1 of 2, A4T8S7 and EPP Part 1 of 2, A4T8S8] et EAS [EAS, A4T8T6]
Plan de rétablissement de l'habitat du caribou et d'atténuation des répercussions	Preliminary Caribou Habitat Restoration and Offset Mitigation Plan [A4T8R1]
Réponses de NGTL aux demandes de renseignements de l'Office	Réponses de NGTL aux demandes de renseignements de l'Office 2.10 à 2.15 (document PDF, pages 116 à 137 sur 178, A4T1K8)

Si vous avez des questions au sujet de la présente lettre, veuillez communiquer avec Mark Watton, avocat de l'Office, au 403-221-3262 ou, sans frais, au 1-800-899-1265.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

La secrétaire de l'Office,

Original signé par S. Young

Sheri Young

- c. c. Toutes les parties à l'ordonnance d'audience GH-002-201
Ms. Leslie Yasul, agente sénior d'évaluation environnementale à Environnement Canada
Ms. Anna Kessler, agente d'évaluation environnementale à Environnement Canada
Monsieur Matthew Boeckner, agent d'évaluation environnementale à Environnement Canada